

Mineral Brake Oil - Liquide de frein à base pétrolière

Version : 1.2

Date de diffusion : 10 décembre 2020

Date de révision : 07 Novembre 2022

Section 1. Identification de la substance/application et de la société

Fournisseur : Maxima Racing Oils
9266 Abraham Way
Santee, CA 92071
É.U.
+1 619 449 5000

Nom du produit : Mineral Brake Oil - Liquide de frein à base pétrolière

Numéro d'article :

Applications : Liquide de frein

Numéro de téléphone d'urgence : CHEMTREC - +1 703 527 3887 (24 heures)

Section 2. Identification des dangers

Classification du SGH

Danger par aspiration Catégorie 1
Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 4

Pictogramme (SGH)



Mention d'avertissement **Danger !**

Énoncés sur les dangers H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H332 - Nocif par inhalation.

Énoncés sur les précautions

Énoncés de prévention : P261 - Évitez de respirer les vapeurs et les brumes.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P301 + P310 - En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un CENTRE

Énoncés de réponse ANTIPOISON ou un médecin.
P304 + P340 - En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P331 - Ne PAS faire vomir.

Énoncés relatifs à l'entreposage P405 - Garder sous clef.

Énoncés d'élimination P501 - Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux, régionaux et nationaux.

Autres dangers : Aucun autre danger.



Mineral Brake Fluid - Liquide de frein à base pétrolière

Version : 1.2

Date de diffusion : 10 décembre 2020

Date de révision : 07 Novembre 2022

Section 3. Composition / information sur les composants

Composés	Contenu %	Numéro CAS	Codes de danger (SGH)
Dimères du déc-1-ène, hydrogénés	80-100	68649-11-6	H304, H332

L'identité spécifique et (ou) le pourcentage exact n'ont pas été divulgués puisqu'il s'agit d'un secret commercial.

Section 4. Premiers soins

Inhalation	En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. En cas d'irritation ou de difficulté à respirer, obtenir des soins médicaux immédiatement.
Contact avec la peau :	Laver la peau avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements et les souliers s'ils sont contaminés. Laver les vêtements avant de les utiliser à nouveau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, obtenir des soins médicaux.
Contact avec les yeux :	Rincer les yeux à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, les retirer si cela peut être fait facilement. Obtenir une aide médicale si l'irritation oculaire persiste.
Ingestion :	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Si le produit est avalé, appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. Ne PAS faire vomir. Par mesure de précaution, donner à la personne un verre d'eau ou de lait à boire et obtenir un avis médical. Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Symptômes les plus importants	Nocif par inhalation. L'inhalation de vapeurs ou de brumes peut causer des effets liés au système nerveux central, comme des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées et une perte de connaissance. Peut causer une faible irritation des yeux. Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. Peut provoquer une allergie cutanée. L'inhalation de vapeurs ou de bruines peut causer une irritation des voies respiratoires. Danger d'aspiration. Peut être mortel si le produit est avalé et qu'il entre dans les poumons et les voies respiratoires.
Indication de la nécessité d'une aide médicale immédiate	En cas d'inhalation ou d'ingestion, obtenir des soins médicaux immédiatement.
Remarques au médecin	Traiter de façon symptomatique.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agent extincteur approprié	Pour éteindre les flammes, utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, des produits chimiques secs ou du dioxyde de carbone (CO ₂).
Dangers précis découlant du produit chimique	Cette matière brûlera, bien qu'elle ne s'enflamme pas facilement. La combustion produira des oxydes de carbone et des composés organiques non identifiés.



Mineral Brake Fluid - Liquide de frein à base pétrolière

Version : 1.2

Date de diffusion : 10 décembre 2020

Date de révision : 07 Novembre 2022

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers Les pompiers devraient porter un équipement d'urgence complet et un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive approuvé par le NIOSH. Refroidir les contenants intacts exposés avec de l'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions personnelles Portez de l'équipement protecteur approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Consulter également la section 8 intitulée « Protection personnelle ».

Dangers pour l'environnement Évitez le rejet dans l'environnement. Signaler les déversements comme il est requis par les réglementations locales et fédérales.

Méthodes/matières pour le nettoyage. Endiguer le déversement et recueillir la matière avec une matière absorbante inerte. Placer dans des contenants refermables aux fins d'élimination. La matière recueillie doit être manipulée conformément à la section 13, « Considérations en matière d'élimination ».

Section 7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Évitez de respirer les vapeurs et les brumes. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements et utiliser des équipements protecteurs. Bien laver avec du savon et de l'eau après sa manipulation. Retirer les vêtements imprégnés d'huile et les nettoyer avant de les porter de nouveau.

Conditions d'entreposage sécuritaire : Entreposer dans un endroit frais loin des agents oxydants. Protéger les contenants des dommages matériels.

Section 8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition Dimères du déc-1-ène, hydrogénés 1 mg/m³ - MPT (fabricant)

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utiliser avec une ventilation à aspiration localisée adéquate afin de maintenir l'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelles.

Protection personnelle

Protection respiratoire : Si les limites d'exposition sont dépassées, utiliser un appareil respiratoire homologué par NIOSH muni de cartouches contre les vapeurs organiques et de préfiltres à particules. Le choix de protection respiratoire dépend du type de contaminant, de la forme et de la concentration. Choisir en accord avec OSHA 1910.134 et avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection pour les yeux : Le port de lunettes de sécurité ou de lunettes-masque est recommandé si un éclaboussement est possible.

Protection de la peau et du corps : Aucun vêtement de protection spécial n'est normalement requis. En cas de risque de contact prolongé avec la peau, porter une chemise à manches longues et un tablier. Porter des bottes en caoutchouc néoprène ou nitrile lorsque nécessaire pour éviter de contaminer les souliers.



Mineral Brake Fluid - Liquide de frein à base pétrolière

Version : 1.2

Date de diffusion : 10 décembre 2020

Date de révision : 07 Novembre 2022

Protection des mains : Aucune protection des mains ne devrait être nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

APPARENCE	Liquide
Couleur	Verte
Odeur	Légère odeur
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles.
pH	Pas de données disponibles.
Point de congélation	Pas de données disponibles.
Point d'ébullition	215°C
Point d'éclair	160°C
Taux d'évaporation	Pas de données disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données disponibles.
Limite supérieure d'explosivité	Pas de données disponibles.
Limite inférieure d'explosivité	Pas de données disponibles.
Pression de vapeur	1.00 mm Hg (75°C)
Densité de vapeur (air = 1)	Pas de données disponibles.
Densité relative	0.83 (15°C)
Solubilité	Soluble dans des hydrocarbures ; insoluble dans l'eau
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Pas de données disponibles.
Température d'allumage spontané	324°C
Température de décomposition	Pas de données disponibles.
Composé organique volatil (COV)	Pas de données disponibles.
Viscosité	< 20,5 cSt à 104 °C (40 °F)

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Ne devrait pas être réactif.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune possibilité connue de réactions dangereuses.
Conditions à éviter :	Éviter les températures supérieures à 120 °C (50 °F), les flammes nues et les étincelles.
Substances incompatibles :	Éviter le contact avec des oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et des composés organiques non identifiés.

Section 11. Données toxicologiques

Dangers potentiels sur la santé

Contact avec les yeux :	Peut provoquer une légère irritation.
Contact avec la peau :	Un contact prolongé ou répété peut provoquer une légère irritation ou un assèchement. Un contact répété avec la peau peut provoquer une dermatite.



Mineral Brake Fluid - Liquide de frein à base pétrolière

Version : 1.2

Date de diffusion : 10 décembre 2020

Date de révision : 07 Novembre 2022

Inhalation :	L'inhalation de vapeurs ou de brumes peut causer des effets liés au système nerveux central, comme des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées et une perte de connaissance.
Ingestion :	L'ingestion de grandes quantités du produit peut causer des effets gastro-intestinaux, y compris de la nausée et de la diarrhée. L'aspiration dans les poumons au cours de l'ingestion ou le vomissement peut causer des lésions graves aux poumons qui pourraient s'avérer fatales.
Effets chroniques de la surexposition :	Il a été démontré que les huiles à moteur usées causent le cancer de la peau dans le cadre d'études par badigeonnage de la peau d'animaux de laboratoire.
Sensibilisation :	Il a été démontré qu'aucune des composantes ne cause de sensibilisation chez les animaux ou les humains.
Mutagénicité :	Ce produit ne devrait pas avoir une activité mutagénique.
Toxicité pour la reproduction :	Ce produit ne devrait pas causer d'effets sur la reproduction ou le développement.
Cancérogénicité :	Aucun des composants de ce produit n'est répertorié à titre de carcinogènes ou de carcinogènes suspects par le CIRC, le NTP ou l'OSHA.
Toxicité aiguë :	
ETAmix	1,33 mg/L/4 h (aérosol)
Dimères du déc-1-ène, hydrogénés	DL50 orale du rat - >5000 mg/kg CL50 inhalation rat - 1,17 mg/l/4 h (aérosol) DL50 rat par voie cutanée - >2 000 mg/kg

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité

Dimères du déc-1-ène, hydrogénés	LL0 à 96 heures pour <i>Oncorhynchus mykiss</i> - 1 000 mg/L (non toxique à la solubilité dans l'eau) EL0 à 48 heures pour <i>Daphnia magna</i> - 1 000 mg/L (non toxique à la solubilité dans l'eau) ErL0 à 48 heures pour des algues - 1 000 mg/L (non toxique à la solubilité dans l'eau)
----------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Biodégradation

Facilement biodégradable - (pourcentage de dégradation, 28 jours, 49,2-53,5)

Bioaccumulation

Ne devrait pas bioaccumuler.

Mobilité dans le sol :

log K_{oc} > 6,2 (absorption par les sédiments) – très grande mobilité dans le sol.

Autres effets

Aucun autre effet indésirable n'est connu.

indésirables :

Section 13. Données sur l'élimination du produit

Élimination

Éliminer conformément à tous les règlements locaux, étatiques/provinciaux et fédéraux.



Mineral Brake Fluid - Liquide de frein à base pétrolière

Version : 1.2

Date de diffusion : 10 décembre 2020

Date de révision : 07 Novembre 2022

Section 14. Informations relatives au transport

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de dangers	Groupe d'emballage	Dangers pour l'environnement
DOT (É.-U.)		Désignation officielle de transport non réglementée.			
TMD		Désignation officielle de transport non réglementée.			
IMDG		Désignation officielle de transport non réglementée.			
IATA		Désignation officielle de transport non réglementée.			

Transportez le produit en vrac selon l'Annexe II du MARPOL 73/78 et du code IBC : Non applicable – le produit est transporté uniquement sous une forme emballée.

Précautions spéciales : Aucune mesure de précaution spéciale n'est connue.

Section 15. Informations sur la réglementation

CERCLA : Ce produit n'est pas assujéti à la loi CERCLA en ce qui concerne les exigences déclarées, cependant les déversements d'huile sont déclarés au Centre National de Réponse conformément aux Lois sur l'eau saine et plusieurs États se basent sur des exigences déclarées beaucoup plus rigoureuses. Le rapport des déversements requis sous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

L'EPA SARA 302 : Ce produit ne contient pas de produits chimiques réglementés en vertu de la section 302 de SARA.

Catégorie de risque selon la SARA (311) de l'EPA : Toxicité aiguë (peu importe la voie d'exposition), risque d'aspiration

SARA 313 DE EPA : Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont réglementés en vertu de l'article 313, titre III de la SARA : Aucun

Proposition 65 de Californie : Ce produit contient les produits chimiques suivants connus dans l'État de la Californie comme causant le cancer ou une toxicité pour la reproduction :

Acrylate d'éthyle	140-88-5	< 2,0 ppm	Cancer
Naphtalène	91-20-3	< 34,0 ppm	Cancer

Inventaires de produits chimiques

Toxic Substances Control Act (Loi réglementant les substances toxiques des É.-U.) : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Section 16. Autres informations

Classement NFPA (NFPA 704) :	Classification en matière de santé :	2	Incendie :	1	Instabilité :	0
QUALIFICATION DU SIMD :	Classification en matière de santé :	2	Incendie :	1	Danger physique :	0



Mineral Brake Fluid - Liquide de frein à base pétrolière

Version : 1.2

Date de diffusion : 10 décembre 2020

Date de révision : 07 Novembre 2022

Date de révision : 07 Novembre 2022

Date de la révision précédente : 07 Novembre 2022 - propriétés physiques mises à jour

Historique des revisions :

Nouveau document.

L'information qui précède est basée sur les données que nous connaissons, et elle est considérée comme étant exacte à la date de la présente. Considérant que cette information peut être appliquée dans des conditions au-delà de notre contrôle et avec lesquelles nous sommes peu familiers, et considérant que les données disponibles après la date de la présente peuvent suggérer que l'on apporte des modifications à l'information, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats découlant de l'utilisation de l'information. Cette information est fournie à la condition que la personne qui la reçoit détermine elle-même la convenance de la matière pour l'usage particulier qu'elle entend en faire.